

Pour de meilleures communautés

*Trousse d'outils pour un financement équitable
des municipalités du Canada*



« Nous avons une bonne idée de ce que nous voulons : des communautés, des quartiers, des systèmes de transport, une eau potable salubre, des services de lutte aux incendies et de police. J'espère que dans 25 ans nous serons au sommet de cette montagne d'infrastructure, au lieu de la regarder toujours d'en bas. »

Naheed Nenshi, maire de Calgary (*The Globe and Mail*, 14 mars 2013).



Auteure principale : Katrina Miller, partenaire, Public Interest; avec l'appui de Toby Sanger et de Jordana Feist, SCFP.

Travail éditorial : Karin Jordan et Philippe Gagnon, SCFP.

Révision : Hélène Bélanger et Manon Lajoie, SCFP.

Infographie : Jocelyn Renaud, Allegro168.

Publié par le Syndicat canadien de la fonction publique
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, ON K1G 0Z7
613 237-1590

Cette publication est offerte en ligne à scfp.ca/communautes
Mai 2014

Construire des communautés équitables et durables

**Les municipalités sont les piliers de notre pays.
Nous y vivons, nous y travaillons et nous y élevons
nos familles.**

Nous comptons tous sur l'infrastructure et les services municipaux pour assurer notre santé et notre bien-être. Pourtant, les villes canadiennes sont soumises à des pressions sans précédent et ne disposent pas de la base financière solide dont elles ont besoin pour répondre aux demandes croissantes. Nos municipalités doivent disposer de meilleures sources de revenus pour continuer à contribuer à la réussite au Canada.

De nombreuses municipalités canadiennes arrivent difficilement à payer les coûts de l'infrastructure et des services qui contribuent à la qualité de vie des citoyens. Les municipalités doivent relever de nombreux défis posés par les changements climatiques, le vieillissement de la population et l'écart croissant entre les riches et les pauvres. Au cours des deux dernières décennies, les gouvernements fédéral et provinciaux se sont déchargés d'un nombre croissant de responsabilités auprès des administrations locales, sans pour autant leur accorder les fonds nécessaires pour les assumer. Au Canada, les municipalités dépendent d'abord et avant tout des impôts fonciers et des frais d'utilisation pour amasser des fonds. Ses sources de revenus n'ont pas été conçues pour soutenir le type de services fournis par les municipalités modernes. Trop souvent, la capacité de payer des municipalités est ignorée.

Au niveau local, les élus municipaux font preuve de créativité et trouvent des moyens de soutenir et développer leurs communautés grâce à de nouvelles sources de revenus. Des leaders, des experts et des citoyens s'unissent aussi sur les scènes régionales et nationales pour mettre de l'avant des propositions: donner plus de pouvoirs aux municipalités pour récolter de nouveaux revenus ou octroyer une part des taxes sur l'essence et de l'impôt sur le revenu aux municipalités, par exemple.

La présente trousse d'outils a été conçue pour enrichir le débat sur les moyens à prendre pour financer nos municipalités de manière équitable et durable. Elle contient :

- un aperçu des défis des municipalités;
- une présentation du b.a-ba du financement municipal et les questions clés à se poser pour évaluer si les moyens utilisés pour générer des revenus sont justes et équitables pour tous les citoyens;
- un examen plus approfondi de neuf sources de revenus pour les municipalités (actuelles et potentielles).

Pour obtenir la version en ligne de la trousse d'outils et pour en savoir plus sur la vision du SCFP pour les municipalités, consultez **scfp.ca/communautes**.

Les municipalités doivent répondre à des besoins croissants avec moins d'argent

Les villes du Canada fournissent la majeure partie des services sur lesquels nous comptons chaque jour, de l'eau potable à la collecte des ordures, en passant par les terrains de jeux et les programmes destinés à nos enfants. Pourtant, les gouvernements locaux sont soumis à des pressions financières accrues en raison de leurs nouvelles responsabilités et des coûts supplémentaires qui y sont associés. Les municipalités n'ont tout simplement pas la base financière nécessaire pour répondre à ces besoins. Elles ne récoltent que huit cents pour chaque dollar d'impôt prélevé au Canada et leur part des revenus provenant des gouvernements fédéral et provinciaux diminue. Il est temps d'agir. Nos villes doivent pouvoir compter sur des sources de revenus innovatrices et plus efficaces.

Services communautaires et de loisirs

Les familles veulent plus de services qui améliorent leur bien-être et leur qualité de vie.

Logement abordable

Le manque de logements abordables oblige de plus en plus de personnes à se tourner vers le logement public et les refuges pour sans-abri, déjà sous-financés.

Rues et canalisations

On estime à 172 milliards de dollars les coûts de réparation des routes, des ponts et des réseaux d'aqueducs et d'égouts de nos villes. Il y a urgence d'agir.

Transport en commun

Le manque à gagner des municipalités canadiennes pour la construction et l'entretien des réseaux de transport en commun est de 13,5 milliards de dollars pour la période 2012-2016.

Services d'urgence

Avec le délestage des services, les municipalités doivent payer leurs services de police deux ou trois fois plus cher que les gouvernements fédéral et provinciaux. De plus, la facture ne cesse d'augmenter.

Traitement des eaux potables et usées

Les municipalités devront déboursier au moins 10 milliards de dollars pour se conformer aux nouvelles normes fédérales sur les eaux usées. Les usines qui fournissent l'eau potable ont aussi besoin d'être entretenues et agrandies.

Bibliothèques

Compte tenu des pressions financières que subissent les budgets municipaux, des compressions risquent d'affecter d'importantes ressources communautaires, comme les bibliothèques.

Services sociaux

Les municipalités consacrent 25 pour cent plus d'argent qu'il y a dix ans aux services sociaux.

Les municipalités de toutes tailles doivent relever d'importants défis et ce sont les services et les infrastructures qui en souffrent.



Transfert de responsabilités

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont confié de nouvelles responsabilités aux municipalités sans leur accorder le financement nécessaire pour offrir les services.



Une population croissante et vieillissante

Une population croissante et vieillissante accroît la demande pour les services publics.



Changements climatiques

Des orages destructeurs, des températures qui grimpent et des inondations endommagent les infrastructures locales.



Croissance de l'écart des revenus entre les riches et les pauvres

L'écart croissant entre les riches et les pauvres menace la stabilité sociale et économique des communautés.

Voyez ce qui peut être fait pour mieux financer les municipalités et construire des communautés équitables et durables.

Finances municipales 101

Les services publics municipaux (bibliothèques, transport en commun, services d'eau, collecte des déchets, centres communautaires) permettent à tous les citoyens de jouir d'une meilleure qualité de vie, peu importe leur revenu.

En fait, en rendant les services largement accessibles à tous, les villes jouent un rôle essentiel dans la construction de communautés équitables et durables.

Malheureusement, de nombreux moyens utilisés par les municipalités pour générer des revenus et financer ces services vitaux sont régressifs. Autrement dit, les ménages à faible et moyen revenu consacrent une part plus élevée de leur revenu pour payer les taxes et frais imposés par les municipalités que les personnes qui ont un revenu plus élevé. Les municipalités doivent avoir un meilleur accès à des sources de revenus progressives qui transfèrent une plus grande partie des coûts à ceux qui peuvent se le permettre.

Le saviez-vous?

Une taxe ou des frais sont jugés « régressifs » lorsque les personnes à faible revenu doivent y consacrer une plus grande partie de leurs revenus que les personnes à revenu élevé.



Comment les municipalités sont-elles financées?

Les plus importantes sources de revenus municipaux sont les impôts fonciers, les frais d'utilisation et les transferts des gouvernements fédéral et provinciaux. Les municipalités obtiennent aussi des sommes plus modestes par d'autres sources, comme les permis, les amendes et les redevances de développement.

Contrairement aux autres niveaux de gouvernement et à la plupart des entreprises, les municipalités ne peuvent pas réaliser de déficit pour couvrir leurs dépenses d'exploitation. Elles peuvent emprunter de l'argent pour les immobilisations, comme la construction d'un centre communautaire, ce qui permet de mieux distribuer le coût des projets entre les résidents actuels



et futurs de la communauté. Toutefois, la capacité d'emprunt des municipalités est limitée par les provinces.

Les possibilités qui s'offrent actuellement aux municipalités pour générer des revenus dépendent des règles provinciales. Elles varient d'une province à l'autre. Par exemple, toutes les municipalités peuvent percevoir des impôts fonciers de base, mais toutes ne peuvent pas prélever de taxes de transfert foncier ou d'autres types de taxes.

En fin de compte, il serait avantageux pour les villes du Canada de compter moins sur les impôts fonciers et les frais d'utilisation et plus sur des sources de revenus progressives, comme le font d'autres municipalités ailleurs dans le monde.

Le saviez-vous?

La plupart des municipalités du monde ont réduit leur dépendance à l'égard des impôts fonciers et des frais d'utilisation.

Impôt foncier

La plus importante source de revenus municipaux est l'impôt foncier. Cet impôt est régressif, les familles à faible et moyen revenu y consacrent une part plus élevée de leur revenu que les familles qui ont un revenu plus élevé. C'est au Canada que l'on trouve certains des taux d'impôt foncier les plus élevés au monde, alors

que la plupart des villes européennes et américaines comptent davantage sur les impôts sur le revenu et sur les taxes de vente pour se financer.

Le saviez-vous?

Les revenus de l'impôt foncier n'augmentent pas lorsque la valeur des propriétés grimpe.

Les revenus générés par l'impôt sur le revenu et les taxes de vente qui profitent aux gouvernements supérieurs augmentent automatiquement avec la croissance de l'économie, mais les revenus de l'impôt foncier n'augmentent pas lorsque la valeur des propriétés grimpe. Les municipalités doivent en effet ajuster les taux d'impôt foncier chaque année si elles veulent que les revenus suivent la hausse de leurs coûts d'opération due à l'inflation et à la croissance économique.

Frais d'utilisation

Les frais d'utilisation sont la deuxième plus importante source de revenus des municipalités canadiennes. Ils sont exigés pour des biens et services comme le transport en commun, l'eau, le stationnement et les loisirs. Les municipalités qui subissent des pressions politiques pour maintenir les impôts fonciers moins élevés optent parfois pour une hausse des frais d'utilisation comme solution de rechange. Mais ces frais, qui peuvent avoir des conséquences

inattendues, ne tiennent pas compte des grands avantages que procurent les services publics pour l'ensemble de la communauté.

Prenons le cas du transport en commun. La hausse du prix des billets pour éviter d'augmenter les impôts nuit davantage aux personnes à faible revenu. En effet, celles-ci sont plus susceptibles d'utiliser le transport en commun et consacreront un plus grand pourcentage de leur revenu à ce service que les personnes dont les revenus sont plus élevés. Or, tout le monde profite des avantages environnementaux et économiques qui découlent d'un réseau de transport fiable et à coût abordable qu'ils l'utilisent ou non.

Certaines municipalités tentent de structurer les impôts fonciers et les frais d'utilisation pour les rendre moins régressifs, car elles reconnaissent que la croissance de l'inégalité nuit à leur communauté. Elles subventionnent les services pour qu'ils demeurent abordables ou offrent des rabais et des programmes d'allègement aux personnes à revenu faible ou fixe.

Le saviez-vous?

Certaines municipalités tentent de structurer les impôts fonciers et les frais d'utilisation pour les rendre moins régressifs.

Subventions et transferts

Les subventions et transferts des gouvernements fédéral et provinciaux sont une autre source importante de revenus pour les municipalités, mais qui peut varier considérablement d'une province à l'autre.



Cette source de revenus peut être très progressive si les fonds sont générés par l'impôt sur le revenu, qui est la forme de taxation la plus juste et la plus équitable au Canada. La majeure partie des subventions et des transferts servent des buts spécifiques et ne sont souvent offerts que pour des projets d'immobilisation. Les provinces peuvent transférer de l'argent pour des dépenses d'exploitation lorsqu'elles confient la prestation d'un service à une municipalité mais, habituellement, le transfert ne couvre qu'une partie du coût.

« Une taxation progressive – et non une simple hausse de la taxation – est l'élément clé de la réussite financière des ordres de gouvernement provinciaux et municipaux. »

(Municipalités de Terre-Neuve-et-Labrador, 2014)

La section suivante examine neuf outils fiscaux. Nous regardons la manière dont ils sont utilisés, les endroits où ils sont offerts, dans quelle mesure ils sont équitables et leurs effets sur les finances locales.

L'équité, c'est important

Dans les villes canadiennes, l'écart entre les riches et les pauvres s'agrandit. Ce phénomène menace nos communautés. Des études fouillées démontrent que lorsque l'inégalité augmente, le bien-être social, physique et économique de tous les membres de la communauté diminue. Les municipalités qui veulent des communautés équitables et durables devraient se poser les questions suivantes quant elles examinent les sources de revenus et les options budgétaires disponibles.

Qui paie plus?

Si les personnes dont le revenu est plus faible paient une plus grande proportion de leur revenu que celles qui ont un revenu plus élevé, la source de revenu est régressive. Des taxes, frais et redevances progressifs sont basés sur la capacité de payer de chacun. Ceux qui gagnent plus paient plus, ce qui compense pour la différence de revenus.

Qui en profite?

En investissant dans des services qui profitent à tous, ou en offrant certains avantages à des personnes vulnérables, on renforce les communautés. Prenons l'exemple des programmes de loisirs. Des initiatives sans frais ou à frais minimes permettent aux personnes à faible revenu d'en profiter, mais les autres en bénéficient aussi puisque ces programmes favorisent la santé et le sentiment d'appartenance à la communauté.

Quelles sont les conséquences imprévues?

Certaines solutions peuvent avoir plusieurs conséquences, tant positives que négatives. Les casinos en sont un bon exemple. Même s'ils créent des revenus et accroissent le tourisme local, les casinos peuvent nuire aux petites entreprises et exacerber les problèmes locaux, comme la toxicomanie. Ces effets négatifs limitent la capacité financière des municipalités et augmentent la pression sur les budgets consacrés à la santé et aux services sociaux. Il est donc extrêmement important de bien peser le pour et le contre lorsqu'on considère une source de revenus.



Impôt foncier

Soixante pour cent des revenus des municipalités canadiennes viennent de l'impôt foncier. Bien que ces revenus soient relativement stables et qu'il soit difficile de ne pas payer, cette source de revenus demeure régressive. Les propriétaires aux revenus les plus faibles paient cinq fois plus en impôt foncier, par rapport à leur revenu, que les propriétaires les plus riches. On peut rendre l'impôt foncier plus équitable en restructurant les taux ou en offrant des crédits basés sur le revenu.

Un meilleur moyen

Singapour a instauré un impôt foncier progressif. Les propriétés dont la valeur est plus élevée sont soumises à des taux plus élevés, tandis que les propriétés locatives bénéficient d'un allègement fiscal.



FAITS SAILLANTS

- C'est la plus importante source de revenus municipaux.
- Les municipalités peuvent appliquer différents taux à différents types de propriétés.
- Les taux doivent être ajustés chaque année pour tenir compte de l'inflation et des besoins municipaux.



Fonctionnement

L'impact régressif de l'impôt foncier peut être réduit de diverses façons. Les taux peuvent être ajustés en fonction du type de logement pour alléger le fardeau des personnes à faible revenu. Des taux moins élevés pour les immeubles d'habitation peuvent tenir compte du fait que les locataires, qui sont souvent à faible revenu, paient indirectement de l'impôt foncier en versant leur loyer.

L'impôt foncier peut être plus équitable pour les ménages à faible revenu en permettant à certains citoyens, comme les personnes âgées, d'en reporter le paiement jusqu'à la vente de leur maison. Des rabais ou des crédits d'impôt peuvent aussi être offerts aux citoyens à faible revenu.

Le taux de l'impôt foncier peut également être plus élevé pour les propriétés qui ont une plus grande valeur. C'est la même logique que l'impôt sur le revenu. Même si la richesse n'est pas autant liée à la valeur des propriétés qu'elle ne l'est au revenu, des taux proportionnels pourraient rendre les impôts fonciers beaucoup plus progressifs.

Qui s'en sert aujourd'hui?

Toutes les municipalités canadiennes peuvent ajuster les taux pour certains types de logement ou offrir des allègements.

Montréal a ajusté son taux d'impôt foncier pour les immeubles d'habitation afin de corriger les effets sur les locataires. À l'inverse, beaucoup de municipalités imposent présentement les immeubles d'habitation à un taux plus élevé. Dans de nombreuses municipalités, les personnes âgées à faible revenu et les personnes handicapées peuvent reporter le paiement de leur impôt foncier jusqu'à ce que leur propriété soit vendue. Ainsi, ceux qui ont une propriété dont la valeur a augmenté pourront rester chez eux plus longtemps même si leur revenu a diminué.

Aucune municipalité canadienne n'a instauré de taux graduels pour faire en sorte qu'un impôt plus élevé s'applique aux propriétés dont la valeur est plus élevée. Mais cette méthode progressive a été utilisée dans certains pays européens et scandinaves, de même qu'à Singapour.



Qui pourrait en profiter?

LÉGENDE

- Source de revenu municipal
- Source de revenu provincial
- Non disponible

•	T.-N.-L.
•	Î.-P.-É.
•	N.-É.
•	N.-B.
•	Qué.
•	Ont.
•	Man.
•	Sask.
•	Alb.
•	C.-B.
•	Nt
•	Yn
•	T.N.-O.

Part de l'impôt sur le revenu aux municipalités

Le système d'impôt sur le revenu du Canada est progressif. Le taux d'imposition pour les personnes à revenu élevé est plus important que celui pour les personnes qui gagnent moins. L'accès des municipalités à une part de l'impôt sur le revenu pourrait réduire leur dépendance aux sources de revenu régressives, comme l'impôt foncier et les frais d'utilisation. Actuellement, les municipalités canadiennes n'ont pas le pouvoir d'imposer le revenu.

Un meilleur moyen

En 2013, l'Association des municipalités urbaines de l'Alberta a officiellement demandé à la province d'augmenter l'impôt sur le revenu d'un pour cent et de distribuer l'argent aux municipalités en fonction de leur population.



FAITS SAILLANTS

- C'est un impôt progressif.
- Les revenus des municipalités augmentent lorsque les revenus des citoyens et l'économie croissent.
- Cette solution fonctionne mieux si les gouvernements fédéral et provinciaux fixent les taux, perçoivent l'impôt, puis partagent les impôts.
- Elle est difficile à mettre en œuvre localement, pour les petites et moyennes municipalités.



Fonctionnement

Les municipalités pourraient recevoir des revenus grâce à l'impôt sur le revenu des particuliers ou des entreprises. Elles pourraient avoir le pouvoir de percevoir l'impôt elles-mêmes ou recevoir une portion de ce que les gouvernements fédéral et provinciaux perçoivent.

La perception directe peut permettre une plus grande reddition de comptes et un meilleur contrôle local sur les taux et la structure de taxation, ce qui accroît l'équité. Mais la perception directe peut aussi créer des déséquilibres entre des municipalités voisines, en plus d'être coûteuse à administrer à petite échelle.

Pour des raisons administratives, il peut être plus avantageux de toucher une part des impôts sur le revenu perçus par les gouvernements supérieurs. Dans ce cas, la province et ses municipalités conçoivent une formule spécifique pour la distribution des revenus en fonction d'un ensemble de critères, comme la population.

Qui s'en sert aujourd'hui?

Les municipalités canadiennes n'ont aucun pouvoir direct pour imposer les revenus. Pourtant, pour certaines municipalités ailleurs dans le monde, l'impôt sur le revenu crée presque autant de revenus que l'impôt foncier. Par exemple, New York récolte 9 milliards de dollars (ou 18 pour cent de ses revenus) grâce à l'impôt sur les revenus.

Le Manitoba est la seule province du Canada qui partage une portion de son impôt sur le revenu avec les administrations locales, et ce, en fonction de la population. Des municipalités de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador ont réclamé un accès à l'impôt sur le revenu de leur province.

Si on accordait un point de pourcentage de l'impôt sur le revenu aux municipalités de Terre-Neuve-et-Labrador, celles-ci pourraient accroître leurs revenus locaux d'environ 20 pour cent. Un impôt d'un pour cent sur les revenus dans la grande région de Toronto et dans la région de Hamilton créerait des revenus d'environ 1,4 milliard de dollars par année.



Qui pourrait en profiter?

	T.-N.-L.	
	Î.-P.-É.	
	N.-É.	
	N.-B.	
	Qué.	
	Ont.	
•	Man.	<i>La province partage les revenus</i>
	Sask.	
	Alb.	
	C.-B.	
	Nt	
	Yn	
	T.N.-O.	

Taxe de vente au détail

Les taxes de vente fournissent aux municipalités de nombreux pays une part substantielle de leurs revenus. Bien que les personnes à plus faible revenu aient tendance à consacrer une plus grande part de leur revenu aux biens et services, les crédits d'impôt et l'exclusion de biens de base peuvent rendre les taxes de vente plus progressives. À l'heure actuelle, les municipalités n'ont pas le pouvoir de percevoir directement des taxes de vente.

Un meilleur moyen

À Terre-Neuve-et-Labrador, on estime que l'ajout d'un point de pourcentage à la TVH provinciale et son transfert aux municipalités accroîtraient les revenus de ces dernières de 16 pour cent.



FAITS SAILLANTS

- Les revenus sont élevés et croissent avec l'économie.
- Ce moyen est plus efficace si les gouvernements supérieurs établissent les taux, puis perçoivent et distribuent l'argent.
- Les non-résidents peuvent faire leur part pour l'utilisation des infrastructures et services municipaux.
- Les municipalités de tout le Canada réclament l'accès aux revenus générés par les taxes de vente.



Fonctionnement

Ailleurs dans le monde, des municipalités profitent de revenus générés par les taxes de vente au détail, soit en percevant elles-mêmes les taxes ou en obtenant une part de ce que perçoivent les gouvernements supérieurs. Les taxes de vente au détail peuvent être coûteuses à administrer, en particulier à petite échelle. La perception harmonisée offre donc d'importants avantages.

Les revenus des taxes de vente proviennent des résidents et des visiteurs, qui profitent tous des services et des infrastructures de la municipalité.

La nature régressive de la taxe de vente peut être compensée par l'investissement des revenus dans des services et des infrastructures qui profitent aux citoyens à faibles et moyens revenus. L'exclusion de certains articles et services de base (comme la nourriture et les services de garde à l'enfance) et l'octroi de crédits d'impôt (comme le crédit d'impôt pour la TPS) peuvent aussi contribuer à la rendre plus progressive.

Qui s'en sert aujourd'hui?

Aux États-Unis, une centaine de municipalités de 35 États imposent une taxe de vente au détail locale, dont les taux varient entre 0,25 et 7,5 pour cent. La perception est souvent harmonisée avec la taxe de vente de l'État. La Géorgie permet aux administrations locales d'imposer des taxes de vente locales pour financer des projets d'immobilisation spécifiques.

À l'heure actuelle, les municipalités canadiennes n'ont pas le pouvoir de percevoir leurs propres taxes de vente générales. Toutefois, les villes de certaines provinces touchent une part des revenus provinciaux. La Saskatchewan partage un point de pourcentage des revenus de sa taxe de vente au détail avec les municipalités, soit 250 millions de dollars chaque année. Le Manitoba fournit aux municipalités des revenus équivalant soit à un point de pourcentage des revenus de sa taxe de vente, soit à une combinaison spécifique d'impôt sur le revenu et de taxe sur l'essence, selon le montant le plus élevé des deux.

Un certain nombre d'organisations municipales et d'autres groupes ont demandé aux gouvernements fédéral et provinciaux de partager une partie des revenus de leurs taxes de vente avec les municipalités. Un point de pourcentage de la TPS fédérale rapporte près de 6 milliards de dollars. L'analyse montre que 80 pour cent des ménages canadiens auraient profité davantage du transfert d'un point de pourcentage de la TPS aux municipalités que de la réduction de la taxe.



Qui pourrait en profiter?

T.-N.-L.
Î.-P.-É.
N.-É.
N.-B.
Qué.
Ont.

• **Man.** *La province partage les revenus*

• **Sask.** *La province partage les revenus*

Alb.
C.-B.
Nt
Yn
T.N.-O.

Taxe sur les transferts fonciers

Une taxe sur les transferts fonciers est un pourcentage imposé au moment de la vente d'une propriété. Elle peut être rendue plus progressive en percevant un plus petit pourcentage lors de la vente de propriétés de moindre valeur.

Un meilleur moyen

En 2012, la taxe sur les transferts fonciers de Toronto a généré des revenus de plus de 344 millions de dollars.



FAITS SAILLANTS

- Les taxes sur les transferts fonciers sont progressives lorsque des taux plus élevés sont imposés pour des propriétés de plus grande valeur.
- Les gens qui achètent leur première maison sont souvent admissibles à un rabais.
- Les revenus augmentent avec la valeur des propriétés et en fonction du volume des ventes.



Fonctionnement

Les taxes sur les transferts fonciers permettent habituellement de prélever un pourcentage du prix de vente chaque fois qu'une propriété change de mains. L'acheteur est imposé en fonction du prix d'achat de la propriété et le pourcentage perçu est plus important si le prix de vente est plus élevé.

Les revenus des taxes sur les transferts fonciers augmentent lorsque la valeur des propriétés et le volume de ventes sont en hausse.

Qui s'en sert aujourd'hui?

À Toronto, une taxe municipale sur les transferts fonciers s'ajoute à la taxe provinciale sur les transferts fonciers. Le taux augmente en fonction de la valeur des propriétés et les premiers acheteurs reçoivent un rabais partiel.

Au Québec, la province établit le taux de la taxe sur les transferts fonciers et les revenus sont perçus et utilisés localement. Les taux de Montréal diffèrent légèrement, tant en ce qui a trait au montant qu'à la façon dont ils sont calculés, mais tous les taux augmentent en fonction de la valeur des propriétés.

Les municipalités de la Nouvelle-Écosse peuvent percevoir une taxe sur le transfert des titres, qui ressemble à une taxe sur les transferts fonciers, et établir leur propre taux jusqu'à concurrence de 1,5 pour cent du prix de vente.



Qui pourrait en profiter?

	T.-N.-L.
	Î.-P.-É.
•	N.-É.
	N.-B.
•	Qué.
•	Ont. <i>Seulement Toronto</i>
•	Man.
	Sask.
	Alb.
	C.-B.
	Nt
	Yn
	T.N.-O.

Taxe sur l'essence

Une taxe sur l'essence est imposée sur le volume de carburant acheté (taux par litre). Parce que les ménages à faible et moyen revenu consacrent habituellement une plus grande part de leurs revenus à l'essence que les plus riches, les taxes sur l'essence sont régressives. Par contre, elles sont souvent utilisées pour financer le transport en commun. Les personnes à faible revenu, qui dépendent plus du transport en commun, en profitent donc davantage.

Un meilleur moyen

Le Grand Vancouver perçoit une taxe sur l'essence de 17 cents le litre pour financer les activités de TransLink, sa régie régionale du transport. En 2010, cette portion régionale de la taxe sur l'essence a généré plus de 323 millions de dollars.



FAITS SAILLANTS

- Elle est présentement utilisée dans certaines grandes villes canadiennes.
- Elle sert habituellement à financer le transport et d'autres infrastructures.
- L'utilisation de l'essence est étroitement liée à l'utilisation des routes. Les revenus de la taxe sur l'essence aident donc à payer l'augmentation des dépenses municipales pour les routes et le transport en commun.
- Le gouvernement fédéral transfère une partie des revenus de la taxe fédérale sur l'essence aux municipalités et certaines provinces en font autant.



Fonctionnement

Les consommateurs paient un taux spécifique par litre d'essence. Les taxes sur l'essence peuvent être perçues localement ou régionalement, ou l'être au niveau fédéral ou provincial, puis partagées avec les municipalités en fonction de la population ou d'autres critères.

Lorsque les taxes sur l'essence sont perçues localement, elles sont habituellement ajoutées aux taxes provinciales, puis transférées à la municipalité pour réduire les coûts administratifs.

Les revenus de la taxe sur l'essence sont souvent destinés au financement du transport en commun local et à d'autres besoins en transport, ce qui crée un lien direct entre l'utilisation d'une voiture et l'infrastructure utilisée. Le recours au transport en commun atténue aussi les effets de la conduite automobile sur l'environnement.

Qui s'en sert aujourd'hui?

Au Canada et aux États-Unis, quelques grandes villes peuvent percevoir des taxes sur l'essence. Victoria et Montréal le font, et le Grand Vancouver perçoit une taxe régionale sur l'essence pour financer le transport en commun. Une proposition semblable est à l'étude pour la grande région de Toronto. Dans le Grand Vancouver, les revenus de la taxe sur l'essence ont été utilisés avec succès pour financer le transport en commun. L'amélioration des services de transport en commun dans la région et l'arrivée sur le marché de véhicules moins énergivores ont toutefois fait chuter les revenus générés par la taxe sur l'essence.

Bien que peu de municipalités puissent percevoir directement une taxe sur l'essence, le gouvernement fédéral et quelques provinces partagent les revenus de leurs taxes avec elles. Le fonds fédéral de la taxe sur l'essence fournit 2 milliards de dollars par année aux municipalités, ce qui représente des revenus équivalant à la moitié des 10 cents le litre perçus en vertu de la taxe fédérale sur l'essence. Cet argent est distribué en fonction de la population et peut être dépensé pour répondre à un vaste éventail de besoins locaux en infrastructure.

Fourni aux municipalités manitobaines par l'entremise du Fonds de croissance du Manitoba, le financement provincial provenant de la taxe sur l'essence est utilisé pour de nombreux investissements en infrastructure et en immobilisations. Ce financement permet aussi de verser des subventions pour le transport en commun. Grâce au programme de taxe sur l'essence de l'Ontario, les municipalités obtiennent deux cents par litre de la taxe provinciale pour améliorer le transport en commun.



Qui pourrait en profiter?

	T.-N.-L.	
	Î.-P.-É.	
	N.-É.	
	N.-B.	
•	Qué.	<i>Seulement Montréal</i>
•	Ont.	<i>La province partage les revenus</i>
•	Man.	<i>La province partage les revenus</i>
	Sask.	
	Alb.	
•	C.-B.	<i>Seulement Grand Vancouver et Victoria</i>
	Nt	
	Yn	
	T.N.-O.	

Redevance de développement

Une redevance de développement est un droit payé par les promoteurs et les constructeurs pour financer l'infrastructure nécessaire à leurs projets. Les redevances de développement font en sorte que certains coûts ne sont pas défrayés à même l'impôt foncier, mais payés par ceux qui sont à l'origine des dépenses.

Un meilleur moyen

Calgary a commencé à augmenter les redevances de développement pour les nouvelles maisons dans le but d'éliminer la subvention de 4800 dollars pour chaque nouvelle maison. Cette subvention coûte 33 millions de dollars par année à la Ville.



FAITS SAILLANTS

- Les redevances sont utilisées exclusivement pour financer les coûts d'immobilisation liés aux projets de développement.
- Elles peuvent être structurées de manière à favoriser la croissance durable, soit en encourageant la densification au détriment l'étalement urbain plus coûteux.
- Certaines municipalités veulent augmenter les redevances de développement pour que les promoteurs et constructeurs absorbent une plus grande part des coûts.



Fonctionnement

Les redevances de développement (aussi appelées redevances en coût d'immobilisation ou redevances d'infrastructure) sont perçues durant le processus d'approbation d'un nouveau développement. Elles peuvent s'appliquer à différents types de développements: résidentiel, commercial, industriel ou institutionnel. Elles sont habituellement perçues pour couvrir, en tout ou en partie, les coûts d'infrastructure liés à un nouveau développement (services d'eau potable et d'eaux usées, routes, éclairage des rues, parcs, installations communautaires et bibliothèques).

Avec ces redevances, ce sont les promoteurs plutôt que les contribuables qui assument les coûts d'infrastructure entraînés par les projets de développement. En outre, les redevances de développement sont de plus en plus utilisées pour soutenir les objectifs de planification en favorisant (ou en décourageant) certains types de développement.

Qui s'en sert aujourd'hui?

Toutes les provinces permettent aux municipalités de percevoir une forme ou une autre de redevance de développement. Les règles relatives à la structure des redevances et aux coûts qu'elles peuvent couvrir varient d'une province à l'autre.

Au Canada, il arrive souvent que les redevances de développement ne couvrent pas tous les coûts de l'infrastructure nécessaire pour desservir les nouveaux développements. Les revenus générés par l'impôt foncier servent alors à combler la différence. De nombreuses municipalités augmentent leurs redevances de développement pour couvrir l'ensemble des coûts ou modifient la manière dont elles les perçoivent pour favoriser certains types de développement.

Par exemple, Toronto a récemment augmenté les redevances de développement de 70 pour cent après avoir estimé les coûts associés aux projets de développement à 3,2 milliards de dollars. Les redevances de Vancouver incluent les coûts associés aux nouveaux besoins en matière de services de garde à l'enfance et au remplacement des unités de logement abordable perdues à cause du développement. La Ville d'Ajax, en Ontario, fait partie des nombreuses communautés qui ont réduit les redevances de développement dans leur centre pour favoriser la densification et pour profiter d'une assiette d'impôt foncier plus solide à long terme.



Qui pourrait en profiter?

•	T.-N.-L.
•	Î.-P.-É.
•	N.-É.
•	N.-B.
•	Qué.
•	Ont.
•	Man.
•	Sask.
•	Alb.
•	C.-B.
•	Nt
•	Yn
•	T.N.-O.

Frais de stationnement

Les municipalités peuvent accroître leurs revenus de stationnement de différentes façons, notamment en haussant les frais de stationnement. À taux fixe, leur impact sur les personnes à faible revenu dépend beaucoup du lieu et de la façon dont les frais sont perçus.

Un meilleur moyen

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, à Montréal, a instauré le programme Parcojour qui fixe le stationnement à 8 \$ pour les non-résidents dans certaines zones. L'initiative a permis de récolter près d'un million de dollars et d'augmenter les revenus de l'arrondissement de 1,5 pour cent. La Ville de Montréal compte reprendre le contrôle du stationnement des mains d'un entrepreneur privé et ainsi obtenir une plus grande part des revenus.



FAITS SAILLANTS

- Ce moyen est utilisé dans de nombreuses municipalités, mais le stationnement est toujours gratuit dans la plupart des rues et lieux publics.
- Ces frais sont liés à l'utilisation des routes et au coût de leur entretien pour les municipalités.
- Les revenus qu'ils procurent sont assez stables.
- Les frais peuvent être structurés de manière à décourager les déplacements en voiture et à financer le transport en commun.



Fonctionnement

Les frais de stationnement perçus par le secteur public procurent des revenus modérés, mais stables. Ils sont habituellement récoltés aux parcomètres installés sur les rues principales ou perçus sur les terrains de stationnement publics. Les frais peuvent être structurés de manière à favoriser les comportements sociaux souhaités. Par exemple, l'augmentation de frais dans certains quartiers peut réduire la congestion automobile et améliorer la qualité de l'air. Il peut être nécessaire de réduire les frais ou d'offrir le stationnement gratuit dans d'autres secteurs pour aider les petites entreprises, favoriser l'accès aux services communautaires ou lorsqu'il n'y a pas d'autres options de transport. Les fonds peuvent être versés dans les revenus généraux ou servir à effectuer des améliorations locales ou à répondre à d'autres besoins en matière de transport.

Qui s'en sert aujourd'hui?

La plupart des municipalités exigent des frais de stationnement à certains endroits, mais le stationnement public est le plus souvent gratuit. De plus en plus, les municipalités ont recours aux frais de stationnement pour financer le transport en commun, lutter contre les changements climatiques et la congestion automobile, ainsi que pour contribuer à la mise en place d'un réseau de transport en commun fiable et à coût abordable.



Qui pourrait en profiter?

•	T.-N.-L.
•	Î.-P.-É.
•	N.-É.
•	N.-B.
•	Qué.
•	Ont.
•	Man.
•	Sask.
•	Alb.
•	C.-B.
•	Nt
•	Yn
•	T.N.-O.

Taxes sur les chambres d'hôtel et l'hébergement

Une taxe ou un prélèvement sur les chambres d'hôtel et l'hébergement est un droit spécifique sur les frais d'hôtel ou de motel. Cette taxe est généralement progressive parce qu'elle est payée par les entreprises et les personnes à revenu élevé qui sont plus susceptibles de vivre à l'hôtel lorsqu'elles voyagent. Elle est toutefois moins progressive lorsqu'elle est perçue sur le logement à court terme pour les personnes à faible revenu.

Un meilleur moyen

La taxe de quatre pour cent sur les chambres d'hôtel à Saint-Jean, à Terre-Neuve-et-Labrador, aide à financer le Centre des congrès Mile One. Destination Saint-Jean estime que les participants aux congrès et rencontres tenus au Mile One dépensent 35 millions de dollars par année lors de leur passage dans la ville.



FAITS SAILLANTS

- C'est la norme dans les villes américaines et européennes.
- Les revenus fluctuent en fonction de la performance de l'économie.
- Ces taxes sont souvent utilisées exclusivement pour le marketing et le développement du tourisme.



Fonctionnement

Un pourcentage du montant payé pour les chambres d'hôtel ou d'autres formes d'hébergement à court terme est habituellement perçu. Certaines municipalités perçoivent des frais fixes par chambre par nuitée.

Les taxes sur les chambres d'hôtel et l'hébergement, qu'on appelle aussi « taxes municipales et régionales de districts », aident à récolter des revenus auprès des touristes ou des voyageurs qui utilisent les services, sans contribuer à leur financement. Les revenus servent souvent à financer le marketing et le développement de l'industrie touristique.

Le tourisme étant très sensible aux fluctuations de l'économie, les revenus peuvent varier d'une année à l'autre.

Qui s'en sert aujourd'hui?

De nombreuses villes américaines et européennes et certaines municipalités canadiennes perçoivent des taxes sur les chambres d'hôtel et l'hébergement.

L'Ontario est la seule province qui n'a pas donné le pouvoir aux municipalités de percevoir des taxes hôtelières, mais les grands hôtels de beaucoup de villes ontariennes ont volontairement convenu de percevoir des frais de trois pour cent. Ces fonds sont destinés au marketing et au développement du tourisme et sont gérés par des associations de l'industrie. Même dans les municipalités qui ont le pouvoir de percevoir des taxes hôtelières, les revenus sont souvent destinés à ces fins. Mais les municipalités en profitent quand même. Sans taxes hôtelières, les efforts déployés par les villes pour développer et commercialiser leur industrie touristique seraient soutenus uniquement par les impôts fonciers.

Les municipalités de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse aimeraient pouvoir compter sur les revenus générés par les taxes hôtelières, au même titre que Saint-Jean et Halifax qui en bénéficient déjà.



Qui pourrait en profiter?*

•	T.-N.-L. <i>Seulement Saint-Jean</i>
•	Î.-P.-É.
•	N.-É. <i>Seulement Halifax</i>
•	N.-B.
•	Qué.
	Ont.
•	Man.
•	Sask.
•	Alb.
•	C.-B.
	Nt
	Yn
	T.N.-O.

* Seulement quelques municipalités dans certaines provinces en bénéficient.

Organismes de financement municipal

En mettant en commun des programmes d'emprunt et de financement, les organismes de financement municipal et les agences provinciales jouant un rôle similaire permettent aux municipalités d'obtenir des prêts à des taux plus avantageux et donc moins coûteux que si elles empruntaient individuellement.

Un meilleur moyen

L'Organisme de financement municipal de la Colombie-Britannique a récolté plus de 5 milliards de dollars pour des projets d'immobilisation communautaires et a permis aux municipalités de la province d'économiser des millions de dollars grâce à des coûts de financement plus bas. En 2012-2013, la Société de financement municipal de la Nouvelle-Écosse a prêté plus de 137 millions de dollars à 25 municipalités et à quatre entreprises municipales.



FAITS SAILLANTS

- Ils servent exclusivement à financer les coûts d'immobilisation.
- Ils peuvent considérablement réduire l'endettement local et les coûts des transactions.



Fonctionnement

Les organismes ou sociétés provinciales de financement municipal sont des agences de prêt centralisées qui bénéficient d'une cote de crédit élevée et qui peuvent emprunter de l'argent au nom des municipalités à de meilleurs taux d'intérêt et à moins grands coûts. Certains organismes de financement municipal sont en mesure d'emprunter à des taux aussi bas que ceux offerts aux gouvernements provinciaux.

Les municipalités peuvent emprunter par l'entremise de l'Organisme de financement municipal de la Colombie-Britannique ou d'Infrastructure Ontario à des taux aussi faibles que deux pour cent pour des emprunts pouvant aller jusqu'à cinq ans et à seulement quatre pour cent pour des emprunts pouvant aller jusqu'à 30 ans. La réduction des coûts d'emprunt de seulement 0,5 pour cent (ou 50 points de base) diminue les coûts de financement totaux d'un projet d'immobilisation de sept pour cent sur 30 ans.

Qui s'en sert aujourd'hui?

De nombreuses provinces ont créé des organismes de financement municipal ou des agences de prêt équivalentes. Les prêts à faibles coûts qu'ils obtiennent sont particulièrement utiles pour les petites et moyennes municipalités qui devraient autrement payer plus cher pour emprunter directement sur les marchés financiers.

En réduisant leurs coûts d'emprunt grâce aux organismes de financement municipal, les municipalités ont plus d'argent pour les services et les programmes et n'ont pas à hausser l'impôt foncier.

L'Organisme de financement municipal de la Colombie-Britannique a élargi son éventail de services en fournissant aussi aux administrations locales des services économiques d'investissement, de financement intérimaire et de location.



Qui pourrait en profiter?

	T.-N.-L.
•	Î.-P.-É. <i>Prêts spéciaux offerts par le Conseil du Trésor</i>
•	N.-É.
•	N.-B.
	Qué.
•	Ont.
	Man.
•	Sask.
•	Alb.
•	C.-B.
	Nt
	Yn
	T.N.-O.

« Avec l'ampleur des responsabilités que doivent assumer les villes pour s'adapter à l'urbanisation rapide et à la croissance des régions métropolitaines, il devient de plus en plus essentiel d'assurer aux cités-régions des systèmes de financement et de gouvernance adéquats pour leur permettre d'offrir des services de manière efficace et efficiente. »

Institut sur les finances municipales et la gouvernance, 2011

« Pour réussir, les villes doivent avoir accès à des taxes qui augmentent avec la croissance économique. »

Conference Board du Canada, 2007

L'équité doit être au cœur du financement des municipalités

Les municipalités du Canada sont à un tournant décisif. Il est de plus en plus clair qu'il faut un meilleur financement à long terme, assuré par des sources de revenus progressives, afin de permettre à nos villes de continuer à jouer un rôle clé pour le développement de la culture, des services communautaires et de l'économie.

L'argument qui veut que les municipalités n'ont qu'à se serrer la ceinture ne tient pas compte de la réalité. Il ne faut pas oublier que 90 pour cent des Canadiens vivent dans des villes et qu'ils profitent chaque jour de l'infrastructure et des services locaux. Pourtant, les administrations locales ne récoltent que huit pour cent du total des revenus fiscaux au Canada. C'est la moitié de ce que recevaient les municipalités il y a 45 ans. Au cours de la même période, la portion de l'infrastructure que les municipalités possèdent et doivent entretenir a plus que doublé, pendant que la part du fédéral et des provinces a chuté.

Nos villes grandissent et doivent desservir de plus en plus de citoyens. Elles doivent composer avec les changements climatiques, les disparités de revenus croissantes et le vieillissement rapide de la population. La pression créée par des décennies de délestage de services et de responsabilités en infrastructure par les gouvernements fédéral et provinciaux est enfin reconnue, mais les solutions se font attendre.

Nous devons faire front commun et exiger des outils de financement qui nous permettront de construire des communautés équitables et durables, maintenant et pour l'avenir.

Des initiatives en santé publique en passant par la prévention ou l'atténuation des dommages causés par les tempêtes violentes, les municipalités sont souvent les mieux placées pour répondre aux besoins locaux. Nous aidons nos communautés et notre pays à réussir lorsque nous donnons aux municipalités les moyens d'agir.

Le temps est venu de financer nos villes adéquatement et avec équité.

Consultez scfp.ca/communautes pour en apprendre plus et vous impliquer.







